
Des domestiques philippines à Paris : un marché mondial de la domesticité ?

Liane Mozère

Abstract

Liane Mozère — Philippine servants in Paris : a global market of domestic servants ? In Paris, Philippino house aides do child-care and housekeeping for well- to-do French and foreign families. This unusual population of often university- educated women who quit husbands and children handle unqualified, but better paying jobs, than those they could have in Philippines. As the top of the iceberg, the experiences of such women form a part of a global domestic job market trends.

Citer ce document / Cite this document :

Mozère Liane. Des domestiques philippines à Paris : un marché mondial de la domesticité ?. In: Tiers-Monde, tome 43, n°170, 2002. Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud. pp. 373-396;

doi : <https://doi.org/10.3406/tiers.2002.1599>

https://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2002_num_43_170_1599

Fichier pdf généré le 30/03/2018

DES DOMESTIQUES PHILIPPINES À PARIS : UN MARCHÉ MONDIAL DE LA DOMESTICITÉ ?

par Liane MOZÈRE*

À Paris, des domestiques philippines gardent des enfants et font le ménage dans des familles étrangères ou françaises aisées. Cette population atypique de femmes ayant le plus souvent suivi des études universitaires, quitté maris et enfants, occupe des emplois disqualifiés, mais qui rapportent davantage qu'un travail aux Philippines. Partie émergée d'un iceberg, les trajectoires de ces femmes s'inscrivent dans un marché mondial de la domesticité.

« Premier signe de la promotion sociale » pour les familles au XIX^e siècle (Martin-Fugier, 1979, 93), le recours à la domesticité est-il aujourd'hui relégué au rang de curiosité littéraire (la Françoise de Proust) ou de souvenirs émus et de regrets éternels (si l'on en croit les récits recueillis par M. et M. Pinçon (1985) auprès de familles aristocratiques) ? Autrement dit, depuis la célèbre « crise de la domesticité » qui a fait craindre aux grandes familles au début du XX^e siècle de ne plus être servies (Gubin, 2001), le service domestique « à l'ancienne » aurait-il disparu au profit exclusif des femmes de ménage, « mains invisibles » dans la maison, à présent régénérée par leurs soins (Bernardo, 1997) ? Après la « crise de la domesticité » verrait-on aujourd'hui la fin de la domesticité ? Autrement dit, en dehors de cas exceptionnels dans de très grandes maisons, assisterait-on à la disparition d'une catégorie sociale qui a fait, notamment, les beaux jours d'œuvres littéraires, de romans d'apprentissage et de films ? S'il a,

* Laboratoires HERASE (Université de Metz) et IRIS (Université de Paris-Dauphine/CNRS).

certes, disparu, sous sa forme ancienne, le phénomène semble devoir être analysé, aujourd'hui, en termes de migrations internationales et de marché. La recherche que nous avons conduite auprès d'une population de Philippines migrant en France, souvent de manière irrégulière au regard des réglementations relatives au séjour en vigueur, permet, en effet, de dessiner les contours d'un marché du travail spécifique de la domesticité, de « haut niveau », c'est-à-dire employée par des familles aisées, voire très aisées, souvent étrangères, à Paris. Nous pouvons, grâce à ce travail socio-anthropologique empirique¹, analyser quelques-uns des déterminants socio-économiques de son fonctionnement. Nous organiserons, pour ce faire, notre contribution autour de trois pôles : en premier lieu, nous présenterons quelques résultats empiriques qui permettent de qualifier la population de ces femmes philippines employées comme domestiques. Nous chercherons, dans un deuxième temps, à mettre en regard de ces pratiques une spécificité de la politique conduite par les gouvernements philippins successifs encourageant l'émigration pour tenter de résorber un sous-emploi chronique et une situation économique désastreuse. Enfin, nous analyserons comment fonctionnent ce que nous avons appelé, à la suite des travaux portant sur les commerces ethniques, des « niches » économiques qui permettent aux Philippines de trouver aisément du travail du fait de l'existence d'une demande dans de nombreux pays et, en particulier, en France, pour des services domestiques. Il est alors possible de parler d'un marché international des services domestiques, dont les Philippines, au même titre que d'autres femmes originaires d'autres régions (Madagascar et l'Europe de l'Est pour la France, par exemple), constituent des figures emblématiques au cœur d'une division internationale du travail de soins aux personnes et aux enfants qui n'est pas sans révéler d'autres inégalités entre Nord et Sud, dans la prise en charge des enfants notamment.

L'ambassade des Philippines recense approximativement 50 000 Philippins² en France, dont près des deux tiers sont des femmes.

1. Cette recherche a été conduite pour le compte de la Mission du patrimoine ethnologique du ministère de la Culture, dans le cadre d'un appel d'offres intitulé « Formes contemporaines de l'économie informelle : Activités, échanges et réseaux de relations ». Le rapport dont est tirée cette contribution a été remis en janvier 2002. Nous avons, au cours de cette recherche, interviewé 17 Philippines, toutes engagées dans l'emploi domestique. À côté de ces entretiens non directifs approfondis ont été conduites des observations participantes au cours de rencontres dans des lieux de culte où nombre de ces femmes se retrouvent avec des compatriotes, au cours de rencontres festives organisées par l'une ou l'autre et au cours d'accompagnements pour des démarches administratives.

2. Dans les lieux institutionnels ou au cours des rencontres informelles, nous avons croisé des hommes et des femmes. Notre travail, cependant, s'est attaché à suivre ces dernières du fait de la demande d'employées féminines sur ce marché, même s'il existe des cas où des couples peuvent être employés ensemble ou, plus rarement, des hommes qui deviennent « hommes de ménage ».

L'immigration de la communauté philippine, relativement peu visible, à Paris notamment, où la plupart d'entre eux-elles se trouvent regroupés, a peu suscité jusqu'à présent l'intérêt des sociologues et des anthropologues. Pourtant, la réalité d'une domesticité philippine avérée dans d'autres pays (Jackson, Huang et Yeoh, 1999) conduit à se demander les raisons d'une telle migration, à 10 000 km de l'archipel. Les premiers contacts avec des membres de la communauté philippine devaient rapidement confirmer l'existence d'une migration spécifique, majoritairement féminine. Ces Philippines sont domestiques dans « les beaux quartiers ». Dans les différents lieux où nous les rencontrons, les récits que nous recueillons sans peine, en dépit du statut irrégulier¹ de leur séjour, évoquent une forte nécessité économique à l'origine de la migration. Cette cause est certes déterminante à un niveau personnel, il convient néanmoins d'analyser les mouvements migratoires en fonction de la situation mondiale pour en mesurer à la fois la portée et la marge de liberté qu'elle laisse aux actrices et acteurs du processus.

NICHES ÉCONOMIQUES

Pour développer cette approche, il nous paraît pertinent de nous appuyer sur l'analyse que des auteurs ont pu faire du développement dans des pays du Nord du *ethnic business* (Light, 1972) ou, plus exactement, des conditions d'émergence et de possibilité de celui-ci. L'essor continu de commerces dits ethniques coïncide, le plus souvent, avec l'extension des flux migratoires dans les pays d'accueil. Si la plupart des auteurs s'accordent à reconnaître leur « exubérance » commerciale, sans aucun doute liée à l'effet d'« aubaine » que crée l'existence d'une clientèle « ethnique », certains l'imputent également à des ressources ethniques spécifiques (primauté des relations familiales et co-ethniques transcendant les relations de travail, par exemple) mobilisées par ces entrepreneurs d'un type nouveau (Werbner, 1990 ; Srivasan, 1995). Pourtant, deux autres facteurs doivent être pris en compte. À un premier niveau, les analyses d'auteurs comme Phizacklea (1990) et Jones *et al.* (1992) les complètent : le marché ne tolère qu'à la marge les activités économiques conduites par des minorités immigrées qui doivent, de ce fait, trouver ce qu'ils

1. Nous ne nous attacherons pas ici à cet aspect de la question, bien qu'une partie importante du travail de recherche y ait été consacré.

appellent des « niches » où elles puissent se développer. Ces auteurs considèrent ces « niches » comme des espaces-temps, des points d'ancrage où les membres des minorités ethniques bénéficient d'une forme de protection, notamment à l'égard de la concurrence du marché. C'est la spécificité des échanges et des produits qui leur confèrent cette protection. Dès lors, ce sont moins les ressources ethniques spécifiques qui déterminent l'accès au marché que l'existence d'opportunités susceptibles d'être saisies : clientèles non « satisfaites » en termes d'offre de biens et de services, par exemple. Pourtant, ces « niches » ne sont pas « hors » du marché, elles sont, au contraire encadrées (*embedded*) dans le tissu économique, par l'intermédiaire d'échanges incessants (Granovetter, 1985, 2000). Certains auteurs enrichissent l'analyse des « niches » en proposant le concept de *mixed embeddedness* qui permet d'articuler les contextes sociaux, économiques et institutionnels (politique d'immigration, par exemple) (Kloosterman *et al.*, 1999, 254 ; Rath, 2002). L'offre, dans ces conditions, est aussi le résultat des politiques d'émigration suscitées par les pays dont sont originaires les candidats au départ.

Dans une perspective structuraliste, au contraire, les mouvements de population résultent du développement économique inégal et de la restructuration sociospatiale de la production. Une telle analyse a le mérite de mettre l'accent sur l'importance des facteurs historiques. Ainsi, par exemple, S. Sassen (1991) montre-t-elle que dans l'essor des villes globales où sont concentrées dorénavant les instances de décision de l'économie-monde et où sont implantés et logés les managers internationaux, se développent des services à la personne, qui offrent des emplois sous-payés à des hommes et des femmes, souvent en situation irrégulière en matière de législation sur l'immigration, qui remplissent ces fonctions (nettoyage, cuisine, menus travaux ménagers, couture, etc.). Ainsi naissent des « niches » souvent configurées par le genre, qui se développent « en cascade », la présence de cette main-d'œuvre précaire donnant naissance à toute une série d'activités et de services spécifiques qui leur sont destinés en priorité (produits alimentaires, habillement, biens et services dans des gammes de prix accessibles à la clientèle visée). Parler de « niche » consiste donc, non à évoquer un espace-temps clos ou fixé, une fois pour toutes, mais plutôt le support spatial et temporel d'un processus proliférant. C'est, d'ailleurs, de ce point de vue que vont s'organiser les migrations suivantes, en « prenant pied », en « atterrissant » sur un territoire étendu et mouvant ou comme lieu d'occurrence d'occasions et d'« aubaines ». Mais ces deux types d'analyses, étant par nature généralistes, tendent à réduire les décisions individuelles, soit à un pur artifice (modèle clas-

sique) ou à un pur résidu du jeu des structures. C'est de ce point de vue que l'analyse en termes de *maisonnée* prend tout son sens.

Sous l'Ancien Régime étaient, en effet, hébergés « sous le même toit, et derrière la même serrure », non seulement la famille au sens moderne « strict » (uni-familiale), mais encore plusieurs générations, des membres alliés (cousins) et des étrangers (domestiques) ; c'est cette unité, la *maisonnée*, qui constitue avant tout l'unité de production et de vie. Cette forme de la *maisonnée* a été largement disloquée après les débuts de l'industrialisation en Europe et en Amérique du Nord. Pourtant, dans certaines sociétés où subsistent encore des solidarités traditionnelles configurées par des relations d'obligations réciproques, comme c'est le cas, on va le voir, aux Philippines, ne peut-on, suivant Florence Weber (2002), analyser la *maisonnée* comme « groupe de résidence, c'est-à-dire coopération productive, analysable en termes de solidarité objective », pour appréhender la situation des Philippines immigrées en France ? C'est également le point de vue de Jackson, Huang et Yeoh qui parlent, pour leur part, de *household strategies* pour analyser les migrations des femmes philippines (1999). Afin d'éprouver cette démarche, il est nécessaire, à présent, de broser à grands traits un tableau de la société philippine d'où émerge cette mobilité.

SITUATION GÉOPOLITIQUE DES PHILIPPINES ET POLITIQUES EN FAVEUR DE L'ÉMIGRATION

Les Philippines constituent un archipel regroupant 7 000 îles situé à 1 200 km à l'est des côtes vietnamiennes, excentré par rapport au Sud-Est asiatique. Cet éclatement a fait des Philippines l'objet d'occupations diverses, depuis l'invasion espagnole au XVI^e siècle, accompagnée d'une évangélisation « vigoureuse » et de regroupements de population visant à un strict contrôle social et politique, suivie par l'occupation économique et politique des États-Unis. C'est de ce double mouvement que vont progressivement émerger les mouvements d'émigration de la population, interne pour la plus paupérisée, internationale pour une population urbaine et majoritairement féminine. Cette mobilité féminine résulte des politiques lancées par les gouvernants philippins en faveur de l'émigration et de la place paradoxale des femmes dans la société philippine.

Le sous-emploi chronique et une relative surqualification de la main-d'œuvre, féminine en particulier, du fait de forts taux de scolarité

sation des filles dès le début du XX^e siècle, après la colonisation américaine de l'archipel (enseignement primaire en 1901, enseignement universitaire en 1908), contribuent à une paupérisation de couches éduquées de la population qui, lorsqu'elles trouvent à s'employer, n'y parviennent qu'en acceptant des salaires dérisoires. C'est dans ce contexte qu'il convient d'analyser les processus de migration qui se développent dès les années 1960. Les gouvernements successifs du pays ont adopté une position cherchant à favoriser et à amplifier le mouvement de migration de nationaux à l'étranger, notamment à travers le Labor Export Policy (LEP), qui s'inscrit dans les programmes d'ajustement structurel (PAS) du FMI qui en fait une condition pour que le pays puisse bénéficier d'emprunts. La LEP et les PAS s'intègrent dans les politiques néo-libérales de mondialisation. La LEP cherche à atténuer les effets du chômage massif, du déficit commercial, de la dette extérieure et des conflits sociaux. D'abord mise en place sous la dictature Marcos, au cours des années 1960, la politique d'exportation de main-d'œuvre constitue un élément central de toutes les politiques suivies par les gouvernements philippins ultérieurs. Que ce soit sous le gouvernement de Corazon Aquino, de Fidel V. Ramos jusqu'à la présidence actuelle de Joseph Estrada, tous les gouvernants ont compté sur ces envois d'argent des émigrants à l'étranger pour soutenir l'économie et rembourser la dette du pays.

L'idéologie gouvernementale va, au demeurant, chercher à légitimer cette politique d'exportation de main-d'œuvre en valorisant ces émigrants, « héros des temps modernes » des Philippines (Gonzalez, 1992, 24 ; Jackson, Huang, Yeoh, 1999, 44). Cette émigration légale de migrants dits « sous contrats » a, souvent, et dans un premier temps, concerné des employé(e)s dans des secteurs spécifiques, comme les infirmières aux Pays-Bas ou en Arabie saoudite. Ces contrats établissent, entre autres, la durée de l'émigration ainsi que la qualification de l'intéressé(e). Quelles que soient les difficultés (matérielles, économiques, culturelles ou psychologiques – un certain nombre de femmes sont maltraitées¹), la migration à l'étranger procure malgré tout, selon les récits recueillis dans la recherche, des avantages suffisamment appréciables, semble-t-il, pour créer un « état d'esprit » encourageant le départ, y compris dans des conditions précaires, voire illégales. Soutenue ou non par les politiques officielles d'émigration, une partie importante de la population urbaine qualifiée ou très qualifiée a pris le chemin de l'étranger, causant, dans l'archipel, une fuite massive et

1. Flor Contemplacion avait été violée par son employeur ; elle l'a assassiné et a été pendue à Singapour.

préoccupante des cerveaux (Gonzalez, 1992). Car, il importe de le préciser, toutes les femmes de notre échantillon travaillaient auparavant, généralement à Manille, dans des emplois correspondant, la plupart du temps, à leur qualification professionnelle.

Les Philippines sont le pays qui connaît donc l'un des plus forts taux d'émigration au monde. Une évaluation datant de 1991 faisait état de 1,6 million de Philippins résidant à l'étranger ayant émigré entre 1976 et 1991 (Rodriguez, 1998, 330). Plus récemment, on chiffre à 10 % la population émigrée et, pour les dix dernières années, on évalue à 1 % de la population le nombre de Philippins qui ont quitté le pays chaque année, bien que ces départs ne soient pas nécessairement sans retour. Ainsi, du fait de la conjonction de cet ensemble de facteurs, les Philippines sont, aujourd'hui, *le premier pays exportateur de main-d'œuvre du monde*. Cependant, pour analyser les raisons d'une migration essentiellement féminine, il convient de faire retour sur la place qu'occupent les femmes dans la société philippine.

FEMMES ET FAMILLES : ÉVOLUTIONS ET CONTRASTES

Les femmes bénéficient, dans la société philippine, d'une position à la fois singulière et paradoxale, dont les effets sont certainement perceptibles, aujourd'hui, à travers les trajectoires et les migrations. Durant la période précoloniale les femmes occupent une position sociale originale en termes de genre en disposant de pouvoirs particuliers : diriger un *barangay* (unité administrative de base), devenir prêtresses ou propriétaires et même nommer leurs enfants (Blair et Robertson, 1903, cité par M. Feliciano, 1994). Après la *conquista*, on verra succéder aux règles communautaires la *patria potestas* et le pouvoir du *pater familias* qui façonnent encore le système familial actuel, non sans que subsistent des traces pérennes de la situation antérieure. On retrouve, en effet, encore aujourd'hui les manifestations de ces qualités entrepreneuriales des femmes philippines, observées dès le XVIII^e siècle (Feliciano, 1994, 9). Mais c'est véritablement au moment de la colonisation américaine de l'archipel que la situation des femmes va radicalement changer. La scolarisation des filles va transformer leur statut social.

Ce courant émancipateur se développe, sans que cesse de s'exercer pleinement un « familialisme » strict qui s'appuie sur la piété filiale et la loyauté (inconditionnelle) à l'égard des siens et qui se combine fort

bien avec l'emprise exercée par le christianisme, pratiqué par 98 % de la population. Pour autant, les femmes philippines occupent *de facto*, sinon *de jure*, une position dominante dans les prises de décisions (Feliciano, 1994), même si globalement, au niveau socio-économique, elles occupent une position dominée. Autrement dit, la manière dont elles font usage de leurs ressources, collectives (scolarisation) et singulières, leur permet d'y échapper, au moins partiellement. Si nous insistons sur les qualités entrepreneuriales des femmes philippines, il convient cependant de nuancer cette analyse en prenant en compte une autre dimension de leur socialisation. Si le système légal s'édifie en associant diverses influences (loi civile du droit romain, *common law* anglo-saxonne et droit des personnes de la tradition de l'Islam), il subit néanmoins les influences de la loi coutumière qui contribue à maintenir le système familial sur le modèle d'un patriarcat traditionnel.

Le « familialisme » philippin s'appuie, en effet, sur le respect du double principe de la piété filiale et de la loyauté à l'égard des siens par le maintien de liens forts, à travers l'assistance mutuelle et l'observation d'obligations de solidarité à l'égard de chaque membre de la parenté (Lacar, 1995). C'est, on le voit, un système parfois identifié comme étant configuré par un couple « privilège/obligation » où chaque membre du groupe bénéficiant de privilèges octroyés, à une occasion ou à un moment donné, par les autres membres du groupe, doit s'acquitter, à d'autres occasions et en d'autres circonstances au cours de sa vie, d'obligations équivalentes à leur égard (Pal, Arquiza, 1957). On verra ainsi des frères aînés, mais surtout des *sœurs aînées* surseoir à des projets de vie, comme le mariage, par exemple, pour répondre aux besoins immédiats des plus jeunes dans la fratrie, ou de neveux ou nièces. Dans ces conditions, lorsque les situations économiques sont précaires, ce sont les femmes qui sont en première ligne, quitte à laisser maris et frères à la maison. C'est le cas dans notre échantillon. Un profil type de l'émigrante philippine s'impose dès lors : il s'agit d'une femme urbaine, scolairement dotée, ayant reçu une forme de socialisation primaire ancrée dans des valeurs traditionnelles et chrétiennes, et ayant occupé un emploi autre que domestique, qui émigre et devient domestique dans un pays du Nord. Ne peut-on, dès lors, poser l'hypothèse que cette émigration « répond » à une demande provenant de ces parties du monde ? Pour l'éprouver, il peut être judicieux d'analyser la manière dont cette demande se configure et comment ce que certains économistes appellent un « effet de niche » structure ce que l'on est en droit de considérer comme un marché mondial de la domesticité.

DEMANDE MONDIALE

Ce que nous aimerions à présent avancer, c'est que la demande mondiale de services domestiques est attachée aux qualités spécifiques des émigrantes philippines potentielles, qualités à la fois scolaires, professionnelles et humaines (dont la socialisation primaire configurée par la tradition est particulièrement prisée par les employeurs). Hormis le cas, finalement exceptionnel, de contrats pour des infirmières ou des travailleurs(es) aux qualifications particulièrement recherchées, c'est dans l'emploi domestique qu'elles peuvent trouver à s'employer. Les chercheurs ayant analysé les caractéristiques des domestiques dans d'autres pays observent le plus souvent que celles-ci, d'origine rurale et sans qualification professionnelle, viennent s'employer en ville sur le seul marché où elles peuvent espérer gagner leur vie, tout en espérant toujours pouvoir entreprendre, par ce passage à la ville, une mobilité sociale ascendante (Anderfuhren, 1998 ; Catarino, 1999 ; Oso Casas, 2002). Les Philippines, au contraire, qualifiées, s'exprimant généralement dans un bon anglais et inscrivant leur avenir professionnel plutôt sur une pente descendante, se distinguent nettement, on le voit, du modèle que l'on pourrait considérer comme traditionnel. En ce sens, d'ailleurs, ne pourrait-on poser que les émigrant(e)s philippin(e)s constituent un produit d'exportation spécifique, une matière première précieuse pour leur pays, parce que recherchée dans d'autres parties de l'économie-monde ? « Aux Philippines, on sait qu'on peut trouver du travail en étant domestique » diront Suzie, Luizia et les autres femmes rencontrées à Paris. D'autres chercheurs confirment ce constat. Examinons la situation dans quelques régions du monde.

DESTINATIONS – DESTINÉES ? – MULTIPLES

En *Espagne*, les premières immigrantes philippines migrant seules arrivent au cours des années 1970, suivies par celles qui arriveront au cours des années 1980 et 1990 à Madrid. Laura Oso Casas (1998) a montré que ce sont des familles aisées de la capitale qui recourent à leurs services. « L'excellente réputation des domestiques philippines, obéissantes, catholiques, symboles de statut social, exotiques de surcroît, a contribué à consolider ce groupe dans les secteurs les plus sta-

bles, leur offrant de bonnes conditions de travail et les salaires les plus élevés sur le marché de l'emploi domestique, leur permettant d'occuper une position nettement différenciée et spécifique par rapport à d'autres groupes sur une échelle professionnelle définie en termes ethniques. »¹ Judith Rollins avait, en son temps (1985, 1990), déjà établi que la domestique devait être « sombre » de peau, marquant ainsi « ethniquement » son infériorité, bien que ce mécanisme tende aujourd'hui à être moins discriminant, depuis que des immigrantes de l'Europe de l'Est se présentent sur le marché et que, nous le verrons plus loin, des femmes blanches originaires d'autres pays du Nord, aussi bien que d'Afrique du Sud, viennent également se « placer » sur ce marché international.

Conduite en *Italie*, à Rome, la recherche de Cecilia Tacoli explore en particulier un groupe de Philippines à Rome, où la communauté philippine représente la moitié de l'effectif total de la population immigrée. Dans le cas étudié, il s'agit de migrants légaux qui partent sous contrats établis à leur départ avec les autorités locales et qui sont attendus dans le pays récepteur. Tacoli montre que, parmi ces émigrants, les femmes représentent plus de la moitié de la communauté philippine depuis à présent plus de dix ans, si l'on considère les chiffres établis par le *Women's Resource and Research Center* à Londres en 1990. Plus précisément, Tacoli montre que le fonctionnement du marché italien de l'emploi interdisant aux ressortissant(e)s philippin(e)s de créer des commerces, sauf à disposer d'un ressortissant italien garant de l'affaire, la voie de l'emploi domestique semble la seule issue. Jusqu'en 1986, avant que ne soient promulguées des lois plus restrictives en matière d'immigration, un certain nombre de domestiques philippines ont accompagné en Italie leurs employeurs ayant vécu aux Philippines comme diplomates, ingénieurs employés pour la construction de l'aéroport de Manille, ou directeurs de compagnies aériennes. Dès le début des années 1980, des agences de placement cherchant à recruter dans l'archipel des domestiques philippines ont vu le jour à Rome². Pour celles-là et d'autres, migrant par leurs propres moyens, l'Église catholique offre ce que Tacoli appelle « un filet de sécurité » et joue même, à l'instar de la tradition de placement qu'elle a pu développer à travers des missions spécifiques auprès de populations migrantes, une fonction d'intermédiaire, voire de placement direct

1. Les Philippines restent d'ailleurs de longues années employées en Espagne : certaines sont depuis plus de trente ans employées et logées chez le même employeur.

2. C'est à cette époque qu'éclatent également les premiers scandales faisant état de femmes philippines ne « trouvant » pas les emplois promis à leur arrivée et laissées sans ressources et sans contacts dans la ville.

(Kreidler, 1992 ; Maciotti, Pugliese, 1991). Cette position de l'Église fait de Rome l'une des principales destinations des femmes philippines qui cherchent à émigrer (Caritas, 1993). Un flux continu de migrations lie, dans ces conditions, les Philippines à l'Italie. L'enquête de Cecilia Tacoli lui permet d'établir que 86 % des personnes ayant répondu à son questionnaire (N = 154)¹ ont des membres de la parenté ou des amis déjà installés à Rome.

Aux *Pays-Bas*, les Philippines ont tout d'abord été recrutées, dès les années 1960, comme infirmières sous contrat. Près de 1 000 d'entre elles ont ainsi formé le premier contingent d'immigrantes philippines. Un tiers d'entre elles étaient employées dans trois hôpitaux et un tiers ont été embauchées dans une usine textile. Entre 1966 et 1974, d'autres Philippines ont migré vers les Pays-Bas, en 12 groupes de 60. Elles étaient titulaires de contrats de trois ans et recrutées par l'intermédiaire d'une religieuse hollandaise et, pour ce qui concerne l'entreprise textile, par le biais d'un missionnaire hollandais. À l'expiration de leur contrat, la plupart de ces femmes ont émigré vers le Canada, une centaine est restée aux Pays-Bas, et seules quelques-unes d'entre elles sont retournées aux Philippines. Une seconde vague d'immigrées a succédé à la première, à partir de la fin des années 1970 et au début des années 1980, composée, pour une grande part, de réfugié(e)s appartenant au Front national démocratique philippin, qui ont demandé l'asile politique aux Pays-Bas. Au cours des années 1980 sont apparues les premières « *mail-order brides* »² et sont arrivées d'autres femmes qui seront employées dans le commerce du sexe, et plus généralement des employées au pair ou des domestiques (Spaan, Nieling, Naerssen, 2001).

Au *Canada*, pays qui, il convient de le rappeler, cherche toujours à attirer des colons, il existe une longue tradition de recrutement des domestiques. Lors de la célèbre « crise de la domesticité »³, les Européennes n'ont, dans un premier temps, eu le droit d'immigrer que comme domestiques, même si leur conjoint était déjà au Canada (Barber, 1991). Succédant aux Européennes, ce sont des Antillaises qui, dès

1. Ainsi que 38 entretiens approfondis.

2. Les Philippines épousées par correspondance, dont le nombre s'élève, selon des données du gouvernement philippin, à 150 000, sont surtout parties vers les États-Unis, le Canada et l'Europe. Ce phénomène ne doit pas être confondu avec l'« exportation » de femmes en vue de prostitution.

3. À partir du début du XX^e siècle en Europe, la presse fait état de ce qu'elle identifie comme une « crise la domesticité », c'est-à-dire une pénurie de personnel domestique. Éliane Gubin (2001) montre, pour la période de l'entre-deux-guerres en Belgique, la manière dont se pose la question de la domesticité. Contrairement à l'idée d'une « crise de la domesticité », cette auteure montre la montée en puissance du nombre de femmes de ménage, qui va doubler entre 1921 et 1930. Autrement dit, c'est la nature du service qui se modifie, créant un déséquilibre au sein de la profession, où la ventilation des tâches n'est plus la même, et conduisant à une « sensation » de *pénurie*.

les années 1950, sont accueillies au Canada, sous conditions de formation antérieure (huit ans d'études), d'âge (avoir entre dix-huit et trente cinq ans) et de statut matrimonial (être célibataire) (Philippine Women Center, 2000). Il leur fallait, d'autre part, impérativement loger chez les employeurs au moins pendant un an. En ce qui concerne spécifiquement l'immigration des femmes philippines, on peut observer le même type d'évolution que celle décrite plus haut pour les Pays-Bas. Une première vague d'immigration voit arriver des médecins, des infirmières et des enseignantes entre 1960 et 1970. En raison de la déclaration de la loi martiale en 1972, des Philippin(e)s qualifié(e)s continuent d'arriver au Canada à titre de professionnels qualifiés à partir des années 1980. Aujourd'hui on compte au Canada 240 000 personnes de nationalité philippine en situation régulière¹, dans les principaux centres urbains du pays. Les femmes représentent une proportion très importante de la communauté philippine. Elles sont nombreuses à être domestiques, leur recrutement passe parfois par des agences de placement ou par voie de petites annonces paraissant dans la presse.

Toute une partie de l'immigration philippine se trouve en *Asie du Sud-Est*. *Hong-Kong* reçoit la plus forte proportion de ces immigrées dans le monde (Lan, 2000, inédit) ; viennent ensuite la *Malaisie*, *Singapour* (Jackson, Huang, Yeoh, 1999), le *Japon*. Dans ces pays, les femmes philippines peuvent être employées par des nationaux ou par d'autres groupes, comme des Chinois, souvent peu appréciés par ces employées.

La politique de *Taiwan* s'est, depuis 1992, attachée à favoriser l'immigration de domestiques du fait de l'accroissement de la demande pour les services à la personne, tant pour les jeunes enfants que pour les personnes âgées. Cette demande provient, comme dans d'autres pays du Sud-Est asiatique, de ménages des classes moyennes à double revenu. Les femmes taiwanaises, dont l'accès au marché du travail est récent, tendent à remettre en cause les rapports qu'elles entretiennent à l'intérieur de la famille, notamment en termes de genre. C'est dans ce cadre qu'il convient d'analyser l'explosion de la demande de services domestiques dont les Philippines immigrées dans l'île sont des figures emblématiques. Cela dit, les contrats accordés aux domestiques philippines sont temporaires et interdisent autant l'installation définitive dans le pays que le regroupement familial.

Singapour est devenue une destination fréquente pour les Philippines qui veulent s'employer comme domestiques. Le nombre de Sin-

1. Différents dispositifs inscrivent les immigrant-e-s dans des cadres très stricts en ce qui concerne les conditions d'embauche et de présence dans le pays (de Groot, Ouellet, 2001 ; Bals, 1999).

gapouriennes sur le marché du travail ne cesse de s'accroître : 50,3 % des femmes sont actives, selon le recensement de 1990. L'augmentation de la demande de services domestiques ne s'adresse plus, aujourd'hui, aux femmes natives du pays où les tâches de la domesticité étaient prises en charge par des *amah* chinoises, venues du continent dans les années 1930, souvent « membres de mouvements anti-mariage (arrangé) » (Jackson, Huang, Yeoh, 1999, 52). Ces flux se sont tariés avec la proclamation de la République populaire de Chine et la fermeture des frontières qui s'en est suivie. Les *amah* encore en activité vieillissant ou retournant en Chine, la demande a augmenté, sous l'influence de l'accroissement des ménages à double revenu. Depuis 1978, le gouvernement de Singapour a autorisé le recrutement limité d'un certain nombre d'employées domestiques en provenance des pays limitrophes : Philippines et Thaïlande. En 1996 on comptait 90 000 domestiques étrangères à Singapour. Devant cet afflux, les pouvoirs publics ont cherché à restreindre les flux en imposant ces immigrantes, en leur interdisant d'épouser un Singapourien et en les contraignant à détenir un permis de travail (valable deux ans, renouvelable quatre fois). Depuis les années 1970, les Philippines ont constitué la population la plus importante parmi le groupe des employées domestiques. Celles-ci, comme les femmes d'autres origines telles que le Sri Lanka, l'Indonésie et l'Inde, sont le plus souvent recrutées par le biais d'agences comme *The Foreign Maids Employment Agencies Association* (Jackson, Huang, Yeoh, 1999, 52). La proximité relative de Singapour et des Philippines renforce son attractivité pour Singapour¹, qui constitue d'autre part « un terrain d'entraînement » pour l'apprentissage de l'anglais et l'acquisition de compétences cognitives et sociales utiles pour leur futur emploi (Jackson, Huang, Yeoh, 1999, 62).

Des travailleuses sous contrat travaillent également dans *les pays du Golfe* qu'elles sont cependant nombreuses à vouloir quitter. Dans un premier temps, des Philippines ont émigré en Arabie saoudite comme infirmières et ont travaillé dans les hôpitaux (Philippine Women Center, 2000, 14). Cependant, depuis, ces régions² ont « mauvaise réputation », les femmes n'aiment pas s'y rendre et c'est souvent parce qu'il n'y a pas d'autre choix qu'elles s'y résolvent, quitte à en partir dès qu'elles le peuvent. En 1996, lorsque les Émirats Arabes Unis ont menacé d'emprisonner tous les travailleurs irréguliers qui se trouvaient dans le pays, 23 280 Philippin(e)s sont partis, souvent en

1. Et cela en dépit de rémunérations et de conditions de travail considérées comme peu attrayantes.

2. Des employeurs de ces pays, désireux d'employer des Philippines musulmanes, ont créé un effet d'attraction ; cependant, ce sont des femmes non musulmanes qui ont le plus souvent migré.

direction du Koweït ou de l'Arabie saoudite, par nécessité, mais aussi à cause de conditions de travail réputées meilleures (Jackson, Huang, Yeoh, 1999, 42). On voit ainsi s'établir une subtile hiérarchie entre les différentes destinations d'immigration. Des domestiques philippines ont été employées, avant 1979, en *Iran* et ont souvent fui à l'avènement du nouveau régime chiite.

Au *Liban* se trouvaient plusieurs centaines de femmes philippines qui avaient été expulsées de Chypre, plaque tournante pour des femmes destinées à devenir danseuses, entraîneuses ou prostituées, qui y vivaient dans des conditions déplorables. Les Philippines avaient interdit à leurs ressortissantes d'émigrer vers ce pays ; on peut donc supposer que les 4 000 Philippines qui s'y trouvaient, parmi lesquelles un certain nombre de domestiques, étaient en situation irrégulière.

Dans les cas que nous venons d'évoquer, il s'agit le plus généralement de migrations qui passent soit par le biais de contrats, soit par des migrations individuelles irrégulières : selon les cas, le passeport est valide mais le visa faux, soit les deux le sont : c'est le cas le plus courant qu'il nous a été donné d'observer. Ces démarches passent par des officines qui recrutent des postulantes au départ et pourvoient, plus ou moins, à leur acheminement et à leur réception dans le pays destinataire. Nombre des récits que nous avons pu recueillir font état de malversations, de tromperies, de formes de maltraitance et d'abandon pur et simple des migrantes (Mozère, 2002). La migration des Philippines serait-elle alors simplement un effet de la demande internationale de services domestiques ? Autrement dit, y aurait-il interchangeabilité entre les pourvoyeuses de services domestiques, ou les Philippines disposent-elles d'un atout spécifique ? Laura Oso Casas constate, par exemple en Espagne, qu'elles sont particulièrement recherchées « en raison de leur soumission et de leur ferveur chrétienne » et qu'elles occupent la position la plus élevée, au moins en termes de salaires (2002, 218, 219).

En *France*, il n'y a pratiquement pas d'employées sous contrat. Les Philippines migrant en France ont pu le faire légalement, à une époque où l'entrée dans le pays était moins réglementée, comme c'est le cas pour une des personnes que nous avons rencontrée ayant fui l'Iran en 1979, ou parce qu'elles disposent d'un visa de tourisme valide leur permettant d'entrer dans le pays. À l'expiration de celui-ci, elles risquent l'expulsion. La France est une destination prisée – Paris exerce une fascination incontestable. Mais c'est aussi à travers la circulation d'informations entre les Philippines et les membres de la diaspora installés en France que la réputation de notre pays se construit : employeurs généralement appréciés, rémunérations considérées comme

relativement satisfaisantes, protection sociale, gratuité de l'enseignement (ce qui conduit un certain nombre de femmes à faire venir leurs enfants), environnement considéré comme particulièrement attrayant. Dans l'échelle des valeurs, la cote de Paris est élevée en termes de prestige et de reconnaissance. C'est d'ailleurs, le plus souvent, parce qu'elles connaissent quelqu'un qui est déjà à Paris que les nouvelles migrantes peuvent s'installer. Nombre d'entre elles, arrivées à Paris, vont d'ailleurs y « faire leur vie », notamment en donnant naissance à des enfants qui bénéficieront de tous les avantages que la société française peut offrir. Employées par des familles aisées, voire très aisées et parfois étrangères, elles accèdent à des univers privilégiés, ce qui tend d'ailleurs paradoxalement à les protéger, en dépit de l'irrégularité de leur situation (habitat dans des quartiers cossus, socialisation bénéficiant de l'expérience sociale acquise au contact de ces milieux favorisés).

Elles sont d'autant plus prisées par les employeurs qu'elles peuvent jouer des rôles qui, ailleurs, et en tout cas dans nos sociétés dites développées, apparaissent comme étant largement contradictoires. En effet, à la fois émancipées de certaines formes d'assentiment traditionnelles du fait de leur niveau d'éducation¹ et du fait qu'elles occupaient un emploi aux Philippines leur assurant une forme d'autonomie financière, elles sont néanmoins souvent dites « dociles » et respectueuses des conventions. Dotées de ces qualités généralement considérées dans nos sociétés comme étant contradictoires, les Philippines ne constituent-elles pas le prototype d'un compromis paradoxal entre tradition et modernité dont elles savent parfaitement utiliser les ressources, de manière labile et instrumentale ? Habitues, à la fois, à assumer des positions de responsabilité, sachant concilier choix familiaux et personnels, s'engager entièrement dans les choix qu'elles ont effectués et « rebondir » en fonction des situations, les atouts qu'elles détiennent en font un personnel de service « haut de gamme »², qui a néanmoins parfaitement incorporé des formes de « docilité » (terme souvent employé) et de « déférence » (Goffman, 1956). La déférence se définit, selon Goffman, comme un arrangement qui « fonctionne comme moyen symbolique pour valoriser le destinataire » (1956, 18). Outre les formes de déférence qui peuvent mettre en contact des personnes de statut équivalent, le terme est le plus souvent employé lorsqu'il s'agit de relations inégales. Comme l'écrit Goffman, c'est alors « quelque chose qu'un subordonné doit à son supérieur » (1956, 19). Ces « actes cérémoniels »

1. Comme chez d'autres chercheuses, entre autres Tacoli, Jackson *et al.* et Parrenas, notre échantillon comprend plus de 60 % de femmes ayant effectué des études au-delà du baccalauréat.

2. Ce qui en fait aussi un élément de distinction de leurs employeurs.

peuvent affecter le langage, le geste, concerner les rapports à l'espace, la manière d'effectuer des tâches, ainsi que l'ordre d'accès à la parole. Judith Rollins, qui reprend ces analyses de Goffman, les applique et les relie à la situation des domestiques qui doivent appeler leur patronne *madam*¹ et qui, au contraire, sont appelées par leur prénom. On se souvient que de nombreuses domestiques étaient débaptisées : « On vous appellera Marie » (Bernardo, 1998). Astreintes à la déférence à laquelle elles semblent le plus souvent se plier sans réticence apparente, elles connaissent leur valeur sociale : « Nous sommes les Mercedes Benz des domestiques » dira l'une d'entre elles aux Pays-Bas.

SUBORDINATION,
STRATÉGIE À « COMPTE D'AUTEURE », *EMPOWERMENT* ?

Comment analyser, dès lors, le maintien dans cette fonction sociale dévalorisée de ces femmes, par ailleurs extrêmement dynamiques, inventives et nullement repliées sur elles-mêmes ? Que ce soit au cours de réunions informelles, de fêtes communautaires ou au cours de repas amicaux, leur exubérance, leur sens de la solidarité, leur aisance sociale et leur allant font toujours grande impression. Dotées de telles qualités et compétences, pourquoi ne cherchent-elles pas, notamment lorsqu'elles parviennent à obtenir des papiers, à quitter l'emploi domestique ? Qu'est ce qui anime les femmes philippines ? Est-ce que la seule nécessité économique leur fait entreprendre ce long exil ? On peut observer, dans un premier temps, qu'elles disent reconnaître le niveau subalterne de leur position mais qu'elles « font avec », et ce en dépit de leur capital culturel. Ne pourrait-on supposer que c'est parce qu'elles n'envisagent pas tant le travail au niveau de son contenu (les tâches, leur fonction sociale, le *dirty work* dont parle Hughes, 1992), qu'elles ne le saisissent que comme un moyen de poursuivre un objectif qui le dépasse largement ? Ou, pour le dire autrement, n'instrumentalisent-elles pas leur position subordonnée parce qu'elle leur permet d'accéder, de la sorte, à ce qui leur était, de toute façon, inaccessible aux Philippines ? Si elles ont migré, c'est, on l'a dit, pour des raisons économiques, mais pour des améliorations économiques

1. Chaque fois que nous contactons des domestiques philippines, elles nous appellent toujours *madam*, même lorsque cela fait longtemps que nous nous rencontrons ; il s'agit véritablement de l'incorporation de ce qui matérialise leur être social. Et c'est seulement après un temps long qu'elles peuvent nous appeler par notre prénom – ce que nous faisons, à leur demande, depuis que nous les connaissons.

substantielles. Ou, pour poursuivre encore cette piste, parce que ce marché des services domestiques ouvre à d'autres possibles ?

Comme nous l'avons vu déjà, elles travaillaient aux Philippines, elles gagnaient leur vie, mais elles la gagnaient mal. En étant domestiques à Paris, elles gagnent plus qu'elles ne pourraient jamais espérer aux Philippines. En outre, elles savent qu'elles pourront toujours trouver du travail sur ce marché spécifique, celui de la domesticité de « haut niveau », pour mener à bien les projets de vie dont toutes les femmes rencontrées font état et qui structurent, soutiennent et légitiment¹ le processus migratoire : soutien monétaire à la famille, frais de scolarité pour les enfants aux Philippines, achat d'une terre, d'une maison, mise de fonds pour créer une petite affaire (café, commerce). Pourtant, le prix à payer n'est-il pas exorbitant ? Certes la séparation est toujours douloureuse et dévastatrice, mais cela ne les empêche pas, *de manière non contradictoire*, de poursuivre leur objectif, en améliorant leur situation chaque fois qu'elles le peuvent, de construire un réel projet de vie, à l'instar des témoignages recueillis par Smaïn Laacher parmi les immigrants de Sangatte (*Le Monde*, 14 juin 2002). C'est bien d'une autre immigration qu'il s'agit, non plus seulement de subsistance (même lorsque les conditions de vie au pays sont difficiles), mais une migration s'inscrivant dans un plan de vie, un dessein, voire un désir.

Bref, c'est *faire usage* de la migration à son compte, ce que Peraldi appelle « à compte d'auteur(e) » (1997). C'est se saisir d'une position pensée (par les employeurs) et construite socialement comme assujettie pour en détourner le bénéfice à son propre profit, à savoir consolider le projet de vie qui structure cette lointaine migration, ouvrir de l'espace et du temps pour que puisse advenir quelque chose de l'ordre de l'urgence de leur désir singulier. Ne peut-on en effet poser que les Philippines, déjà largement autonomes aux Philippines en dépit des liens communautaires et familiaux dans lesquels s'insère leur destin, parviennent, au cours du processus migratoire et de leur expérience métropolitaine à Paris, à véritablement assurer et consolider cette autonomie, mieux, à la légitimer ? Le fait de quitter sa famille pour contribuer à son bien-être en entreprenant l'aventure migratoire est actuellement perçu, aux Philippines, comme un choix légitime et gratifiant. Non seulement elles rehaussent leur position sociale dans la communauté et la famille mais, de plus, elles expérimentent, à Paris, des formes et des usages de la liberté qui les conduisent à opérer des formes de classement et de hiérarchisation des valeurs et des pratiques

1. Dans les cas nombreux où la migration permet d'échapper à un mariage malheureux, le sacrifice consenti par la femme, en laissant derrière elle mari et parfois enfants, est socialement acceptable dans un pays qui n'autorise pas le divorce.

moins liées à leur société d'origine qu'à celle à laquelle – elles le découvrent souvent fortuitement ou imperceptiblement, lors d'un retour au pays – elles sont à présent attachées.

C'est en ce sens que nous analysons leurs parcours et leurs trajectoires comme étant transnationaux : car c'est, en effet, dans cet *entre-deux transnational* qui, à la fois, autorise et exalte cette autonomie gagnée durement, qu'elles peuvent porter leur projet, celui qui les mobilise et les soutient. Comme le dira, de manière tout à fait sereine, Teresa : « Après mon dernier voyage aux Philippines, j'ai bien vu que *ce que je voulais*, c'était faire marcher la petite affaire là-bas, mais que je ne pourrais plus vivre aux Philippines. Je ne m'y sentirais pas libre. » La solitude, l'éloignement sont combattus avec les armes offertes par l'espace transnational, à savoir les flux qui le saturent : flux de personnes qui viennent et qui vont, flux de personnes qui forment ici les réseaux affectifs et les constellations vivantes de solidarités, flux d'informations par téléphone, messagerie, courrier, nouveaux immigrants, anciens immigrants revenant en France, flux de biens et de produits qui s'échangent, se partagent, se vendent aussi. Car sans l'intrication de ces flux multiples, pas d'espace ou de projet transnational. Ne pourrait-on parler de tactique, au sens de de Certeau, qui accroît sans cesse leur maîtrise, ce que les anglo-saxons appellent *l'empowerment* ? En accroissant ainsi leur « puissance d'agir » au sens qu'en donne Spinoza dans *l'Éthique*, c'est-à-dire finalement un « plus » de liberté, les femmes philippines à Paris ne deviennent-elles pas *actrices* de leur vie ?

CONCLUSION : VERS DES ESPACES MONDIAUX D'HOSPITALITÉ ?

On voit donc que la conjonction d'une demande de services domestiques dans certaines fractions de population dans les pays du Nord, et d'une migration de femmes philippines qui acceptent d'être employées comme domestiques, configure un marché international où celles-ci occupent une position originale. Tout serait-il alors pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles et pourrait-on analyser cette situation en termes strictement libéraux ? Cette « adaptation » de l'offre à la demande permettrait-elle cette mobilité ascendante souhaitée ? S'agirait-il d'une tendance dans notre économie globale où s'« harmoniseraient » (main invisible ?) de la sorte les inégalités entre le Nord et le Sud ? Or, si elles tirent des avantages relatifs de leur

situation en développant un *mouvement constructiviste* pour conduire, au mieux, leur vie dans les pays du Nord, ne convient-il pas de nuancer l'analyse ? Car n'est-ce pas au regard de la déqualification professionnelle et de la souffrance humaine – toute tâche subordonnée n'entraîne-t-elle pas, le plus souvent, un rapport mutilant l'intégrité de la personne assujettie ? – que ce projet doit être sans cesse réévalué ? La dissymétrie des positions peut-elle être indéfiniment assumée ? La question mérite d'autant plus d'attention qu'elle se redouble, à un autre niveau fondamental.

En effet, les séparations qui résultent de ces mouvements migratoires détruisent les relations familiales¹ et pénalisent non seulement les femmes au loin, mais également les enfants restés au pays. En effet, alors que les domestiques philippines doivent s'occuper (*to take care of*) des enfants de femmes du Nord, les leurs ne peuvent bénéficier de leur présence et de leurs soins (*care*)². Rachel Parrenas (2001 *b*) met ainsi en lumière l'inégalité inacceptable qui se crée ainsi entre enfants du Nord et ceux du Sud. Contraintes à la migration, les Philippines paient au prix fort cette séparation, tout comme leurs enfants. Enfermées dans cette contradiction, elles tentent, certes, de compenser ces manques par la mise en place d'autres relais pour maintenir les relations, encourager les enfants (correspondance, téléphone, courriel), voire les faire émigrer eux-mêmes. Il n'en reste pas moins que cette dissymétrie se manifeste en termes de « déficit » de *care* pour ces derniers et contribue de plus, en « internationalisant (la sphère de) l'intimité » (Rotkirch, 2001) et en rendant le *care* « multiculturel » (Tronto, 2001), à les pénaliser, peut-être surtout sur le plan subjectif et affectif (Parrenas, 2001 *a*). Le travail des domestiques ayant migré au Nord ne deviendrait-il pas alors un « moyen de reproduction » pour des familles du Nord au détriment du bien-être des enfants du Sud ? Le fait que le service domestique soit, au Nord et au Sud, socialement construit comme étant une fonction subalterne, le plus souvent définie en termes de genre, accroît, de ce fait même, les inégalités au sein de cette mondialisation. Si, d'un côté, elle leur ouvre incontestablement des espaces de liberté, de l'autre le prix à payer n'est-il pas exorbitant ?

1. Elles transforment également les relations de genre : les maris (*husbands*) restés au foyer deviennent, selon elles, des *housebands*.

2. La notion de *care* est polysémique, puisqu'elle rend compte aussi bien du sentiment amoureux (*I care for you*) que de simples relations techniques de soins aux personnes (*to care about*). L'idée du *care* a été développée par une psychologue américaine, Carol Gilligan (1986), dans une perspective que certaines féministes ont reprise. Dans cette acception du *care*, les femmes seraient dotées de qualités de *caring* qui leur permettent plus aisément que les hommes de se connecter, de tenir compte des éléments du contexte. D'autres féministes ont au contraire critiqué cette vision essentialiste, tout en développant une conception non essentialiste du *care* conçu comme processus politique. C'est le cas de Joan Tronto que nous évoquons plus loin.

Autrement dit, ne conviendrait-il pas que soient redéfinis, de manière radicalement nouvelle et égalitaire, les termes de l'échange, tout comme l'évaluation de tâches – celles du *care* – essentielles du processus d'humanisation, toujours à inventer et à construire ? Autrement dit, qu'en lieu et place de migrations certes choisies, mais néanmoins largement contraintes et pénalisantes tant pour elles que pour leurs enfants, puissent enfin se développer des *espaces mondiaux d'hospitalité* (Schérer, 1996 ; Gotman, 2001) et une politique qui permettrait concrètement de freiner l'enfermement des pays du Sud dans l'endettement et la misère ? L'*empowerment* des femmes, celui des enfants et des hommes pourrait alors peut-être y gagner.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderfuhren M. (1999), *L'employée domestique à Récife (Brésil). Entre subordination et autonomie*, thèse de sociologie, Université de Paris I, (dir. Bruno Lautier).
- Appadurai A. (1999), Globalization and the Research imagination, *International Social Science Journal*, 160 (June), 229-238.
- Bals M. (1999), *Les domestiques étrangères au Canada. Esclaves de l'espoir*, « Logiques sociales », Paris, L'Harmattan.
- Barber M. (1991), *Les domestiques immigrantes au Canada*, Département d'Histoire, Université de Carleton, Société historique du Canada.
- Battistella G., Conaco M. G. (1998), The Impact of labor migration on the children left behind : A study of elementary school children in the Philippines, *Sojourn*, vol. 13, n° 2.
- Bernardo L. (1998), *Femmes qui servent et femmes servies. Ethnographie de la relation Patronne-Femme de ménage*, Mémoire de maîtrise sous la direction Michel Pialoux et Dominique Desjeux, Université Paris V.
- Caritas Roma (1994), *Immigrazione-Dossier Statistico*, Rome, Anterem.
- Caritas (1993), *Immigrazione-Dossier Statistico*, Rome, Sinnos.
- Catarino Ch. (1999), *L'insertion sociale des immigrés capverdiens et angolais dans l'aire métropolitaine de Lisbonne : une étude de cas des relations et rapports sociaux de sexe, classe et ethniques*, thèse de sociologie, Université de Paris I (dir. Bruno Lautier).
- Chabaud-Rychter D., Fougeyrollas-Schwebel D., Sonthonnax F. (1985), *Espace Temps du travail domestique*, Méridiens Klincksieck.
- Cock J. (1980), *Maids and Madams*, Johannesburg, Ravan.
- Condition féminine Canada, Canada (2000), *The New Frontier for Filipino Mail-order brides*, Philippine Women Centre of BC.
- Constantino-David K., Valte M. R. (1994), Pauvreté, croissance démographique et effets de l'urbanisation aux Philippines, *Revue internationale des Sciences sociales*, n° 141, septembre.

- Eviota E. U. (1992), *The Political Economy of Gender. Women and the Sexual Division of Labor in the Philippines*, Zed Books, Ltd.
- Farge A. (1979), Histoires de servantes : sentiments de service, *Les Révoltes logiques*, n° 8/9.
- Feliciano M. S. (1994), Law, gender, and the family in the Philippines, *Law and Society Review*.
- Fraisse G. (1979), *Femmes toutes mains. Essai sur le service domestique*, Recherches, discussions et interviews en collaboration avec Martine Guillin, Seuil.
- Gilligan C. (1986), *Une si grande différence*, Flammarion.
- Goffman E. (1956), The Nature of deference and demeanor, *American Anthropologist*, 58, 473-502.
- Goffman E. (1973), *Les Rites d'interaction*, Minuit.
- Goffman E. (1974, 1991), *Les cadres de l'expérience*, Le sens commun, Minuit.
- Golub A., Marokvasic M., Quiminal C. (1997), Évolution de la production des connaissances sur les femmes immigrées en France et en Europe. Ou du difficile déplacement des frontières, Entretien, *Migrations Sociétés*, CIEMI, vol. 9, n° 52, juillet-août.
- Gonzalez A. (1992), Higher Education, brain drain and overseas employment in the Philippines : Towards a differentiated set of solutions, *Higher Education*, n° 23, 21-31.
- Gotman A. (2001), *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, PUF, « Le Lien social ».
- Granovetter M. (1985-2000), Economic action and social structure : the Problem of Embeddedness, *American Journal of Sociology*, (91)3, 481-510, *Le marché autrement*, Desclée de Brouwer.
- Groot de R., Ouellet E. (2001), *Plus que parfaites. Des aides familiales à Montréal, 1850-2000*, Éd. du Remue ménage, Montréal.
- Gubin E. (2001), La domesticité, une réalité mal adaptée au contexte de l'entre-deux-guerres en Belgique ?, *Sextant*, n° 15-16, 33-60.
- Hughes E. (1992), *Le regard sociologique*, EHESS.
- Jackson T. R., Huang S., Yeoh B. (1999), Les migrations internationales des domestiques philippines, *Revue européenne des migrations internationales*, coord. Michelle Guillon et Daniel Noin, vol. XV, n° 2.
- Jones T. D., McEvoy D., Barrett G. (1992), *Small Business Initiative : Ethnic Minority Component*, Swindon, ESRC.
- Kaibigan (1993), Channel government earnings from labor export to workers services, Protection and resolutions of the Energy Crisis, *Philippines Resource Center*, Londres (ronéo).
- Kloosterman R., van der Leun J., Rath J. (1999), Mixed embeddedness ; (in)formal economic activities and immigrant business in the Netherlands, *International Journal of Urban and regional research*, n° 23, 252-266.
- Kreidler S. (1991), I Filippini, *L'Arcipelago Immigrazione*, Éd. G. Mottura, Roma, Edizione Lavoro, 219-230.

- Lacar L. Q., Lacar C. S. (1989), Marano muslim migration and its impact on migrant children, *Philippine Studies*, 39.
- Lacar L. Q. (1995), Familism among muslims and christians in the Philippines, *Philippine Studies*, vol. 43, First quarter.
- Lan P.-C. (2001), *Doing Gender in the Continuum of Domestic Labour, Filipina Migrant Domestic Workers and Taiwanese Employers*, inédit.
- Lautier B., de Miras Cl., Morice A. (1991), *L'État et l'informel*, Paris, L'Harmattan.
- Lautier B. (1994), *L'économie informelle dans les pays du tiers monde*, La Découverte, « Repères ».
- Lautier B. (2002), Les employées domestiques latino-américaines et la sociologie : tentative d'interprétation d'une bévée, *Cahiers du Genre*, 32.
- Light I. (1972), *Ethnic Enterprise in America : Business and the Welfare among Chinese, Japanese and Blacks*, Berkeley, University of California Press.
- Light I., Gold S. J. (2000), *Ethnic Economies*, San Diego, Academic Press.
- Macioti M. I., Pugliesi E. (1992), *Gli Immigrati in Italia*, Bari, Laterza.
- Martin-Fugier A. (1979), *La place des bonnes. La domesticité féminine à Paris en 1900*, Grasset, « Figures ».
- Morokvasic M. (1999), « Behind the Hidden Side : Immigrant and Minority Women in Self-Employment and Business in Europe », Communication à l'atelier de l'IOM Women and Migration, Genève, 30-31 août.
- Mozère L., Maury H. (1999 a), *Petits métiers urbains au féminin. Le cas des assistantes maternelles et des nourrices*, rapport CNAF, FAS, Plan urbain.
- Mozère L. (1999 b), *Travail au noir et informalité. Liberté ou sujétion ?*, Logiques sociales, L'Harmattan.
- Mozère L. (2001), La Philippine ou la Mercedes Benz des domestiques. Entre archaïsmes et modernité, *Sextant*, n° 15-16, 297-318.
- Mozère L. (2002), Les domestiques philippines « entrepreneures d'elles-mêmes ». Le marché mondial de la domesticité, Rapport mission du Patrimoine ethnologique, ministère de la Culture.
- Oso L. (1998), « Women, the pioniers of migration chains : the case of Spain », Working paper (DEELSA/ELSA/WP2(98)4), Paris, OCDE.
- Oso Casas L. (2002), *Domestiques, concierges et prostituées : migration et mobilité sociale des femmes immigrées, espagnoles à Paris, colombiennes et équatoriennes à Madrid*, thèse, Université de Paris I (dir. Bruno Lautier).
- Parrenas R. (2000), Migrant philippino domestic workers and the International division of reproductive labour, *Gender and Society*, 14, 4 (august), 560-580.
- Parrenas R. (2001 a), Transgressing the nation-state : Partial citizenship and imagined (Global) community of migrant filipina domestic workers, *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, 26, 4, 1129-1154.
- Parrenas R. (2001 b), The care crisis in the Philippines : Children and transnational families in the new Global economy, *Global Woman*, Barbara Ehrenreich et Arlie Hochschild (eds), New York, Metropolis.
- Parrenas R. (2001 c), *Servants of Globalization : Women Migration and Domestic Work*, Stanford University Press.

- Peraldi M., Perrin E. (1996), *Réseaux productifs et territoires urbains*, Plan urbain, Presses universitaires du Mirail.
- Peraldi M. (1997), Portraits d'entrepreneurs, in *En marge de la ville, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle* (collectif), Éd. de l'Aube.
- Peraldi M. (2002), *Cabas et containers, Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Maisonneuve et Larose, Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme.
- Philippine Women Center (2000), *Le Canada et le mariage des Philippines par correspondance : la nouvelle frontière*, Recherche en matière de politiques, Condition féminine, Canada, novembre.
- Phizacklea A. (ed., 1983), *One way ticket : Migration and Female Labour*, Routledge and Kegan (73-94).
- Piette V. (2000), *Domestiques et servantes, des vies sous condition. Essai sur le travail domestique en Belgique au XIX^e siècle*, Académie royale de Belgique.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M. (1985), *Les beaux quartiers*, Le Seuil.
- Rath J. (2000), *Immigrant Business. The Economic, Political and Social Environment*, Macmillan Press.
- Rath J. (2001), Needle games : Mixed embeddedness of immigrant entrepreneurs, Communication à l'Atelier ESF sur *Asian Immigrants and Entrepreneurs in Europe*, 10-11 mai.
- Rodriguez E. R. (1998), International migration and income distribution in the Philippines, *Economic Development and Cultural Change*, vol. 46, n° 2, january.
- Rollins J. (1985), *Between Women : Domesticity and Their Employers*, Temple University Press.
- Rollins J. (1990), Entre femmes : les domestiques et leurs patronnes, *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n° 84.
- Rotkirch A. (2001), The internationalization of intimacy. A study of the chains of Care, Communication à la V^e Conférence de l'Association européenne de Sociologie, RN Sociology of Families and Intimate Lives, session F, Helsinki, 28 août-1^{er} septembre.
- Sassen S. (1991), *The Global City - New York, London, Tokyo, New Jersey*, Princeton University Press (trad. franç. : *La ville globale*, Paris, Descartes et Cie, 1996).
- Schérer R. (1993), *Zeus hospitalier. Éloge de l'hospitalité*, Armand Colin.
- Signorelli A. (2001), Émigration et travail féminin de substitution dans les lieux de départ, in *Femmes italiennes. L'émigration féminine entre passé, présent et futur*, *Migrations & sociétés*, CIEMI, vol. 13, n° 78, nov-déc., 39-46.
- Span E., Nieling M., van Naerssen T. (2001), Asian immigrants in the Netherlands : Between the general labour market and Entrepreneurship, Communication à l'Atelier ESF sur *Asian Immigrants and Entrepreneurs in Europe*, 10-11 mai.
- Srinivasan S. (1995), *The South Asian Petty Bourgeoisie in Britain*, Aldershot, Avebury.

- Tacoli C. (1999), International migration and the restructuring of gender asymmetries : Continuity and change among philippino labor migrants in Rome, *International Migration Review*, n° 3, vol. XXXIII, fall.
- Tronto J. C. (1993), *Moral Boundaries, A Political Argument for an Ethic of Care*, Routledge, New York.
- Tronto J. C. (2001), Multicultural Care, Communication à la *Session annuelle de l'American Political Science Association, Hilton San Francisco and Towers*, 30 août-2 septembre.
- Weblen Th. (1899), *An Economic Study of Institutions*, Macmillan, éd. rév. 1960, Viking Press New York, trad. franç., 1970, *Théorie de la classe de loisirs*, Gallimard.
- Waldinger R. (1986, 1993), Le débat sur l'enclave ethnique : revue critique, *Revue européenne des Migrations internationales*, vol. 9, n° 2.
- Waldinger R. H., Aldrich R. Ward and Associates (1990), *Ethnic Entrepreneurs : Immigrant Business in Industrial Societies*, Sage.
- Waldinger R. (1995), The Other side of embeddedness : a case study of the interplay of economy and ethnicity, *Ethnic and racial Studies*, vol. 18.
- Waldinger R. (1996), Still the promised city? African americans and new immigrants, in *Postindustrial New York*, Harvard University Press.
- Weber F. (2002), *Maisonnée et parentèle, des outils de l'anthropologie*, inédit.
- Werbner P. (1990), *The Migration Process : Capital, Gifts and Offerings among British Pakistanis*, Oxford, Berg.
- Women's Resource and Research Center (WRRRC) (1990), *National situation on Filipino Women*, Londres, Philippine Resource center (Mimeo).